

L'UICN définit son programme de travail

Le 3ème congrès mondial de l'UICN était l'une des plus grandes rencontres qui ait jamais eu lieu sur la conservation

LE 3ÈME Congrès mondial de la nature de l'UICN, qui s'est tenu à Bangkok en novembre, a rassemblé 4900 personnes venues de tous les coins du monde, y compris près de mille scientifiques, plus de 200 représentants du domaine des affaires, plus de 40 ministres des affaires étrangères, de l'environnement, de l'agriculture, du tourisme et de la pêche et des centaines de défenseurs de l'environnement et dirigeants de communautés.

L'Assemblée de travail des membres de l'UICN, qui s'est réunie dans la dernière partie du congrès, a mis aux voix plus de 100 résolutions et recommandations portant sur des politiques et des actions essentielles pour la conservation. Elle a également défini les priorités de l'Organisation pour les quatre années à venir. Entre autres, l'UICN:

- a demandé un moratoire sur la libération des organismes génétiquement modifiés;
- a mis en place un Réseau mondial d'apprentissage pour la conservation en vue d'offrir des possibilités d'apprentissage aux professionnels de la conservation et du développement;
- s'est engagée à oeuvrer avec les peuples autochtones, en ce qui concerne notamment la gestion et la création d'aires protégées.

Mettre un frein à l'exploitation forestière illégale

La première partie du Congrès, appelée le Forum mondial de la nature, comprenait plus de trois cents petites réunions et sessions plénières. Parmi celles-ci, l'OIBT a tenu, en coopération avec l'UICN, une séance de discussion de trois heures. Animés par Mme Jan McAlpine, Présidente en exercice du Conseil international des bois tropicaux, ces débats étaient concentrés sur le thème de l'exploitation forestière illégale qui représente une menace considérable pour l'aménagement forestier durable dans les tropiques et ailleurs. Comment les organismes internationaux peuvent-ils aider à maîtriser cette menace et à augmenter le commerce légal des produits ligneux d'origine légale?

Ont pris la parole à cette occasion Kazuyuki Morita de l'Agence forestière du Japon, Steven Johnson du Secrétariat de l'OIBT, James Gasana d'Intercooperation (Suisse) et du Secrétariat d'Etat suisse aux affaires économiques, Yati Bun de la Fondation pour le développement des peuples et des communautés de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Robianto Koestomo de l'Association indonésienne des concessionnaires forestiers, Chen Hin Keong de TRAFFIC Malaisie et Stewart Maginnis du Programme de l'UICN pour la conservation des forêts.

M. Morita a fait valoir que, le Japon étant grand importateur de grumes et de contreplaqués, il joue un important rôle dans les initiatives visant à réduire l'exploitation forestière illégale. Les importateurs de bois du pays ont déclaré ne pas vouloir utiliser du bois provenant de sources illégales et les actions du gouvernement sont destinées à soutenir ces intentions, en particulier dans la région Asie-Pacifique.

Dr Johnson a présenté une partie des travaux effectués par l'OIBT en matière de prévention de l'exploitation forestière illégale et du commerce illicite du bois, parmi lesquels des projets ayant pour objectifs spécifiques de renforcer l'application des lois forestières et représentant un investissement de plus de 5 millions de dollars EU. Il a également souligné les efforts tendant à améliorer la qualité des informations sur la production et les marchés du bois,

en faisant observer cependant que les faiblesses des statistiques entravent encore la lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce illicite du bois dans beaucoup de pays.

James Gasana a récapitulé certaines des expériences acquises grâce à des projets de l'OIBT qui ont créé et renforcé des réserves de conservation transfrontières sous les tropiques. Il a déclaré que la garantie du respect des lois dans ces réserves exige un haut degré de volonté politique à l'égard de l'approche transfrontière, l'officialisation des approches coopératives, la forte participation de la société civile, une gestion fondée sur des bases scientifiques et la promotion d'une culture de responsabilité au sein des communautés locales. Il a également souligné la nécessité de disposer de meilleures informations sur la situation de la gestion dans les aires protégées.

Yati Bun a évoqué certains des problèmes que les activités forestières illégales risquent de poser dans les communautés indigènes et locales. Un des rôles importants de la communauté internationale devait être de faire connaître ces activités et de soutenir les actions entreprises au niveau national qui tendent à empêcher ces activités.

M. Robianto a indiqué que l'exploitation forestière illégale et le commerce illicite du bois créaient un cercle vicieux entraînant des faillites dans le secteur forestier, des licenciements massifs d'ouvriers forestiers et d'artisans du bois, accompagnés d'une recrudescence des activités illégales. Il a invité les organisations internationales et les pays importateurs à mettre sur pied des campagnes en faveur de l'utilisation des grumes d'origine légale— et contre la consommation des grumes d'origine illégale.

M. Chen a décrit la situation de l'application de la loi forestière en Malaisie, en particulier à l'égard du commerce de ramin, un bois désormais inscrit à l'Annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Certains des défis que la Malaisie doit relever à la suite de l'inscription du ramin comprennent le besoin de renforcer la coordination entre les Etats malaisiens, de concilier les lois relatives aux droits coutumiers des autochtones en résolvant les questions foncières et compensatoires, et de combler des lacunes dans le système de troc, en particulier avec le pays voisin, l'Indonésie.

M. Maginnis a mis l'accent sur les résultats de l'intensification du dialogue engagé entre la société civile et le secteur privé au sujet de l'exploitation forestière illégale, grâce à des initiatives lancées par l'UICN, l'OIBT et d'autres organisations. Une approche tripartite faisant intervenir les gouvernements, la société civile et le secteur privé est un élément essentiel de la lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce illicite du bois. Il faudrait prendre comme point de départ une définition de paramètres de la légalité, ce qui exigerait un autre processus de renforcement de la confiance entre les trois secteurs et qui pourrait être facilité par des organisations internationales comme l'OIBT et l'UICN.

Les exposés présentés par les membres du groupe de discussion peuvent être téléchargés du site www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=223&id=809. Des informations complémentaires sur les résultats du Congrès mondial de la nature de l'UICN peuvent être obtenues en consultant le site www.iucn.org/congress/index.cfm